

L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Emile Zola nous livre au moyen du roman La curée

Gilles Renaud¹

Le 21 août 2023

A) Propos introductifs

A-1) D'entrée de jeu, je me dois de passer aux aveux et de reconnaître que les techniques policières s'enseignent fort bien au sein des écoles spécialisées, notamment à Regina pour ce qui est de la Gendarmerie royale du Canada et à l'École nationale de police, à Nicolet. Et, de plus, n'étant pas policier, je suis nul doute mal situé pour prétendre prodiguer des leçons à celles qui s'évertuent à défendre nos foyers. Toutefois, une carrière de quatre décennies en matière criminelle, dont 28 ans à titre de magistrat, m'inspire à vouloir fournir des aperçus aux enquêtrices quant à certains éléments du travail qui incombent aux agentes de la paix et surtout dans le cadre des enquêtes.²

A-2) Qui plus est, je suis d'avis que je suis en mesure d'appuyer les travaux des enquêtrices en relevant une source d'enseignements trop souvent négligée par les formatrices, à savoir le monde de la littérature. À l'appui de cette affirmation, qu'il me soit permis de citer le professeur John Wigmore, illustre enseignant du droit de la preuve :

The lawyer must know human nature. He must deal understandingly with its types and motives. These he cannot all find close around... For this learning he must go to fiction which is the gallery of life's portraits."³

A-3) Pour nos fins, j'ai reformulé cet extrait en ces termes plus contemporains et pertinents :

The [police officer] must know human nature. He [or she] must deal understandingly with its types and motives. These he [or she] cannot all find close around... For this learning he [or she] must go to fiction which is the gallery of life's portraits."

¹ Juge - Cour de justice de l'Ontario - janvier 1995 à avril 2023. Parmi mes livres, relevons Plaider – Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2017, L'évaluation du témoignage Un juge se livre, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2008 et Principes de la détermination de la peine, Les Éditions Yvon Blais, Cowansville, Québec, 2004. L'auteur a aussi occupé à titre de Procureur adjoint de la Couronne (Ontario) et d'avocat au sein du ministère de la Justice (Canada).

² Voir les [autres documents dans cette série](#), dont la liste se trouve à la dernière page de ce document de travail.

³ Voir "A List of One Hundred Legal Novels" (1922), 17 Ill. L. Rev. 26, page 31.

A-4) Mon objectif est donc d'étudier le second titre de la série Les Rougon-Macquart,⁴ à savoir le roman La curée, merveilleux texte que Zola a signé en 1871 et qui nous livre des illustrations multiples d'une société dissolue où le mensonge prime, moyen de cacher le vol, la fraude, et l'inceste, pour ne nommer que ces trois infractions. Ce sublime roman sert donc à dévoiler aux enquêtrices la toile de fond d'une société débauchée et de quelle façon tenter de comprendre comment les membres d'un complot financier se trouvent, s'unissent, et se livrent à leurs tractations criminelles. De plus, on découvre les bas-fonds de certains crimes de nature sexuelle, car l'auteur fait jaillir un éclairage utile sur le thème de la fiabilité du témoignage, dans le cadre d'une collectivité où l'hypocrisie est en ascendant.

A-5) Au demeurant, il s'agit de décortiquer les enseignements portant sur les techniques policières qui s'y retrouvent, y compris le comportement des témoins en puissance, sujet trop souvent négligé par rapport au comportement lors de leur témoignage au procès⁵ et, de plus, on y tire profit en rapport aux interviews de témoins potentiels, du discernement de la détective lors de ses enquêtes et de son professionnalisme.

B) Un survol thématique des techniques policières à la lumière du roman La curée

B1) Comportement, la preuve du

Introduction : les allures à titre de témoignage

B1-1) D'emblée, qu'il me soit permis d'expliquer ma façon d'enseigner cette leçon quant à la preuve du comportement. Dans tous les cas où je cite un extrait de ce roman, la lectrice s'imagine qu'il s'agit d'une entrevue avec le personnage à titre de témoin en puissance, qui répond aux questions de l'enquêtrice bien avant le procès. Donc, l'enquêtrice va se poser la question si les réponses du témoin concordent avec ses allures, et ainsi de suite.

B1-2) Allons de l'avant avec cette leçon et citons cet extrait tiré de la nouvelle « L'arrestation d'Arsène Lupin » de Maurice Leblanc : « ... C'était absurde d'ailleurs, car enfin rien dans les allures de ce monsieur ne permettait qu'on le suspectât. » En d'autres mots, l'enquêtrice doit elle se fier aux allures d'une personne afin de fonder (ou pas) une accusation? Qu'importe votre réponse, devriez-vous la revoir à la lumière de l'extrait qui suit, tiré du chapitre 8 du roman L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde? La phrase est la suivante : « La physionomie du domestique confirmait amplement ses paroles ... »

⁴ Nous avons étudié le premier, La Fortune des Rougon, le 19 juin 2023. Voir Jurisource.ca : « L'apprentissage des techniques policières – les enseignements qu'Émile Zola nous livre au moyen du roman La Fortune des Rougon, numéro 21.

⁵ Voir mes livres qui traitent de ce sujet : La plaidoirie : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017, aux pages 81-143, L'évaluation du témoignage : un juge se livre, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2008, aux pages 99-162, Advocacy : À Lawyer's Playbook, Thomson Carswell, Toronto, 2006, aux pages 35-66 et, enfin, Demeanour Evidence on Trial: A Legal and Literary Criticism, Sandstone Academic Press, Melbourne, Australie, 2008.

Exprimé autrement, l'écrivain R. L. Stevenson laissait voir que le visage d'un individu qui livre témoignage aux policiers peut être scruté afin de déceler si la vérité a été décrite. Au demeurant, que l'enquêtrice peut ainsi passer au crible le visage et les paroles d'un quidam et d'en conclure si la vérité a été dépeinte.

B1-3) À ce sujet, il sied de citer les paroles que Shakespeare attribue à certains de ses personnages les plus connus de sa pièce Macbeth⁶ :

“Duncan: There's no art To find the mind's construction in the face...” (1-iv-12)
[Traduction: « Il n'y a pas d'art — pour découvrir sur le visage les dispositions de l'âme ... »]

“Macbeth ... Away, and mock the time with fairest show: False face must hide what the false heart doth know. » (1-vii-92) [Traduction: « ... Allons, et jouons notre monde par la plus sereine apparence. — Un visage faux doit cacher ce que sait un cœur faux. »]

“Malcolm ... Let's not consort with them: To show an unfelt sorrow is an office Which the false man does easy...” (2-iii-135) [Traduction: « Ne les fréquentons pas: Montrer un chagrin non ressenti est un office Que l'homme faux fait facilement. »]

B1-4) Fort de ces enseignements, il nous semble évident que la littérature est en mesure de bien appuyer la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices.⁷ Soit, mais l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête.⁸

⁶ Voir le document de travail “Investigations 101 – Lessons from Macbeth”, disponible *in* Blue Line, [www.blueline.ca], le 27 mars 2023, une revue dédiée aux questions policières.

⁷ Par souci de commodité, on se limitera à une autre citation:

... Vous pensez bien que je ne crois pas à ces rumeurs. Et puis, je ne puis y croire lorsque je vous vois. Le vice s'inscrit lui-même sur la figure d'un homme. Il ne peut être caché. On parle quelquefois de vices secrets; il n'y a pas de vices secrets. Si un homme corrompu a un vice, il se montre de lui-même dans les lignes de sa bouche, l'abaissement de ses paupières, ou même dans la forme de ses mains ... Mais vous, Dorian, avec votre visage pur, éclatant, innocent ... je ne puis rien croire contre vous... [Le portrait de Dorian Gray, Oscar Wilde, chapitre 12.]

⁸ J'invite la lectrice à prendre connaissance des [articles suivants que j'ai signés à ce sujet](#) : « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1900-1910) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le

Les enseignements de la Cour suprême du Canada – un sommaire

B1-5) *R. c. N.S.*, [2012] 3 R.C.S. 726, contient ces enseignements de la juge en chef McLachlin et des juges Deschamps, Fish et Cromwell :

26 Les changements dans le comportement du témoin peuvent s'avérer fort révélateurs; dans *Police c. Razamjoo*, [2005] D.C.R. 408, un juge de la Nouvelle-Zélande appelé à décider si les témoins pouvaient déposer en portant des burkas a fait remarquer ce qui suit:

[TRADUCTION] ... il existe des cas [...] où le comportement du témoin change radicalement au cours de sa déposition. Le regard qui dit "j'espérais ne pas avoir à répondre à cette question", parfois même un regard de pure haine porté sur l'avocat par un témoin qui a manifestement l'impression d'être pris au piège, peuvent être expressifs. Cela vaut également pour les changements brusques dans l'élocution, l'expression du visage ou le langage corporel. Le témoin qui passe d'une élocution calme au bafouillage nerveux; le témoin qui, au départ, parlait clairement et regardait son interlocuteur droit dans les yeux et qui commence à hésiter et à regarder ses pieds; le témoin qui, à un moment donné, devient nerveux et commence à transpirer, voilà autant d'exemples de situations où, malgré les obstacles culturels et linguistiques, le témoin transmet, du moins en partie par l'expression de son visage, un message concernant sa crédibilité. [par. 78] [Nous avons souligné.]

9 mars 2022; « Le comportement dans l'appréciation du témoignage : un examen de la jurisprudence (1850-1899) pour guider les avocates d'aujourd'hui » – Jurisource.ca – le 2 mars 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour fédérale » – Jurisource.ca – le 21 février 2022; « La preuve du comportement – un examen à la lumière des enseignements de la Cour canadienne de l'impôt » – Jurisource.ca - le 14 février 2022; « La preuve du comportement: Les enseignements de l'arrêt *Clarke c. Edinburgh and District Tramways Co.* à la lumière du roman Le contrat de mariage de Balzac – la question des 'cillements' des témoins' » – Jurisource.ca - le 3 février 2022; « La preuve du comportement – les enseignements de la Cour d'appel de l'Ontario du 7 janvier 2022 à la lumière du roman de Balzac La maison du chat-qui-pelote – la question du témoin 'calme' et du témoin 'agressif' » - Jurisource.ca – le 27 janvier 2022; « La preuve du comportement: ce que Balzac enseigne aux plaideurs à la lumière du roman Eugenie Grandet – la question du voile, du visage et de la voix » Jurisource.ca, 24 janvier 2022 et « La plaidoirie et l'examen des grands principes visant l'appréciation du comportement du témoin » - Jurisource.ca, le 5 avril 2016.

Les enseignements du juge-en-chef associé Bowman

B1-6) Relevons les enseignements du futur juge-en-chef Bowman *in Faulkner c. Canada*, 2006 CCI 239 :

[13] Je pense qu'il est important que les juges ne soient pas trop prompts à tirer des conclusions relatives à la crédibilité. J'ai dit ce qui suit dans la décision *1084767 Ontario Inc. (Celluland) c. Canada*, [2002] A.C.I. n° 227 (QL) :

8 La preuve de chacun des deux témoins est radicalement opposée à celle de l'autre. J'ai pris le jugement en délibéré puisque je ne crois pas approprié de tirer à la légère des conclusions relatives à la crédibilité ou, de façon générale, de rendre ces conclusions oralement à l'audience. Le pouvoir et l'obligation d'établir des conclusions relatives à la crédibilité est l'une des plus lourdes responsabilités d'un juge de première instance. Le juge doit exercer cette responsabilité avec soin et après mûre réflexion puisqu'une conclusion défavorable de la crédibilité suppose que l'une des parties ment sous la foi du serment. Vouloir mettre un terme rapidement à une affaire ne peut être une excuse justifiant le mauvais usage de ce pouvoir. La responsabilité qui repose sur le juge d'un procès qui doit tirer des conclusions relatives à la crédibilité doit être particulièrement rigoureuse si l'on considère que l'on ne peut pratiquement pas en appeler de telles conclusions.

...

14 J'estime toujours qu'à titre de juges nous avons envers les personnes qui comparaissent devant nous le devoir de faire preuve de prudence et de prendre le temps nécessaire pour bien réfléchir lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions au sujet de la crédibilité. Selon les études que j'ai consultées, les juges ne réussissent pas mieux que les autres à parvenir à une conclusion exacte sur la crédibilité. Nous n'avons pas le monopole de la perspicacité et de l'acuité et ne sommes pas supérieurs à d'autres personnes, comme les psychologues, les psychiatres ou les profanes, qui ont été testés. Étant donné que nous devons, dans le cadre de notre travail, arriver à des conclusions au sujet de la crédibilité, nous devons au moins nous acquitter de cette tâche avec une certaine humilité et en étant conscients de notre propre faillibilité. Je sais que les tribunaux d'appel disent qu'ils doivent faire preuve de retenue à l'égard des conclusions de fait des juges de première instance parce que ces derniers ont eu l'occasion d'observer le comportement des témoins au moment de leur témoignage. Eh bien, j'ai pour ma part vu des menteurs accomplis me regarder droit dans les yeux et me raconter les mensonges les plus flagrants de façon confiante, directe et franche; par contre, il y a des témoins honnêtes qui évitent de regarder le juge dans les yeux, qui bégayent, qui hésitent en parlant, qui se contredisent et qui finissent par présenter un témoignage qui est un fouillis total. Certains juges semblent quand même croire qu'ils peuvent instantanément faire la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux et

prononcer sur-le-champ un jugement fondé sur la crédibilité. La réalité est tout simplement que les juges, lorsqu'ils entendent des témoignages contradictoires, n'ont probablement, au mieux, qu'une chance sur deux de tirer la bonne conclusion quant à la crédibilité, et que leurs chances de le faire diminuent probablement s'ils fondent leur conclusion sur une simple réaction viscérale à un témoin. De plus, si une conclusion défavorable au sujet de la crédibilité est tirée, il faut absolument exposer les motifs à l'appui de la conclusion. [Soulignement ajouté.]

B1-7) Qu'il me soit permis de résumer ces enseignements. D'une part, il nous semble évident que la littérature appuie la thèse selon laquelle le commun des mortels est apte à évaluer les paroles d'autrui suivant les allures de ses interlocutrices. D'autre part, l'enquêtrice doit néanmoins faire preuve de retenue, car il s'agit de juger le comportement de personnes qui vous sont des étrangers jusqu'au moment d'entreprendre votre enquête. À ce sujet, à savoir le fait de juger le comportement des étrangers, relevons cette phrase que nous offre « Les Hêtres pourpres », nouvelle impliquant Sherlock Holmes: « Votre erreur, dit-il en prenant un charbon ardent avec les pincettes pour allumer la longue pipe de merisier – qui remplaçait généralement celle de terre, lorsqu'il était d'humeur plutôt combative que méditative ... »⁹ Qui pourrait offrir un tel aperçu autre qu'un proche du témoin? Voir aussi : « Sherlock Holmes conserva ses manières empreintes du calme professionnel jusqu'au départ de notre visiteur, bien qu'il fût facile de voir, pour moi qui le connaissais si bien, que son intérêt était excité au plus haut degré... »

J'ai rarement vu la plupart des éléments dont étude est faite sous ce vocable

B1-8) À ce stade, je dois signaler que la plupart des éléments de la preuve du comportement me sont familiers, car j'ai lu des jugements, des articles dans la presse et de la doctrine à ce sujet. Cela étant, je ne me souviens pas d'avoir jamais constaté qu'un témoin frissonnait en déposant, nonobstant le nombre insigne de crimes dont les faits m'ont été relatés. De plus, bien que je n'aie pas été témoin de la plupart des éléments décrits plus loin, j'ai souvent vu ce qui suit, tiré de la nouvelle « Le collier de la Reine » :

... Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et Mme de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre...

⁹ Voir aussi cette phrase : « Non, ce n'est pas égoïsme ou amour-propre, dit-il, répondant suivant son usage à mes pensées plutôt qu'à mes paroles ... » Qui le saurait à moins que la détective ait obtenu des « tuyaux » de tierces parties? De plus, la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur » contient cet exemple : « ... [Holmes] nous reçut avec son affabilité habituelle... » Comment est-ce que vous, la détective, êtes sensée le savoir?

B1-9) Relevons aussi ce qu'a dit Albert Camus : « Sur une même chose, on ne pensa pas de même façon le matin ou le soir. Mais où est le vrai, dans la pensée de la nuit ou l'esprit de midi. Deux réponses, deux races d'hommes. » Au demeurant, la preuve du comportement se résume à cette quête parmi non seulement les juges, mais aussi les enquêtrices, à « lire » ce que les visages d'autrui expriment, sans pour autant négliger les gestes, les hésitations, et ainsi de suite.

Comportement – accumulation d'éléments

B1-10) Il n'est pas rare de retrouver des phrases du genre dans les nouvelles qu'on étudie: « Il avait les joues rouges, le front tout plissé de colère, et les veines des tempes gonflées. » Donc, l'enquêtrice doit parfois évaluer plus d'un élément à la fois. Ainsi, « Tout en courant, il gesticulait avec les mains, secouait la tête et faisait les grimaces les plus extraordinaires... » Relevons aussi cet exemple : « Un instant après, il était dans la pièce, toujours essoufflé, toujours gesticulant, mais avec une telle expression de chagrin et de désespoir, que cessant de rire nous fûmes saisis d'horreur et de pitié... » [Ces exemples sont tirés de plusieurs documents de travail]

Comportement – capacité qu'on les gens d'assumer un élément du comportement – une mise en garde de plus

B1-11) Sir Arthur Conan Doyle nous fournit cet exemple dans le récit « L'Aristocratique célibataire »: « Mais je ne lui aurais pas donné le nom que j'ai l'honneur de porter (ici il toussa et prit un air digne), si je ne l'avais pas crue douée de sentiments élevés... » [Nous avons souligné.] Voir aussi cet exemple : « ... À la vue des nouveaux venus, notre client s'était levé brusquement, et très raide, les yeux fixés sur le plancher, la main passée dans sa redingote, il prit l'attitude d'un homme dont la dignité a été atteinte... » [Nous avons souligné.] Pour ce qui est de la nouvelle « Le Pouce de l'ingénieur », nous lisons : « J'essayais de prendre un air indifférent... » Ce roman nous offre cet exemple : « À côté d'elle, il y avait l'ordonnateur, petit homme aux habits ridicules, et un vieillard à l'allure empruntée. J'ai compris que c'était M. Pérez. » [1-1]

Le comportement que nous offre la littérature

B1-12) Le second chapitre du roman de Zola La fortune des Rougon décrit le système de portes qui protégeait le quartier riche de Plassans et on y lit ce qui suit quant au rôle du gardien qui « ... avait charge d'ouvrir aux personnes attardées. Mais il fallait parlementer longtemps. Le gardien n'introduisait les gens qu'après avoir éclairé de sa lanterne et examiné attentivement leur visage au travers d'un judas ; pour peu qu'on lui déplût, on couchait dehors... » Il y a fort à parier que ce genre d'évaluation reposait sur des critères peu objectifs ...

Le comportement : Le souci premier – le témoin revêt-il « un masque » pour induire en erreur celle qui juge de sa communication non verbale

B1-13) Le roman de François Mauriac, Le baiser au lépreux, nous offre cette mise en garde pour les enquêtrices quant au désir des témoins en puissance de tromper la confiance des magistrats. Ainsi : « ... Chacun, devant ce juge, rattachait son masque. Les yeux n'exprimaient plus rien; les âmes se sentaient épiées... » Voir le chapitre neuf.

Propos introductifs en rapport au visage

B1-14) Les juristes qui accordent un poids important à la preuve du comportement sont enclins à citer ce type d'exemple afin d'étayer leur thèse : « Elle lança un dernier coup d'œil vers cette tête emmaillotée de blanc, vers ces lunettes sans expression; la serviette cachait toujours la figure. Elle frissonna un peu quand elle eut fermé la porte derrière elle, et son visage exprimait bien toute sa surprise, toute sa perplexité... » [Soulignement ajoute.] [Chapitre 1 – L'homme invisible]

Propos introductifs au sujet de la communication au moyen de signes silencieux

B1-15) Il n'y a pas de dissidence lorsqu'il s'agit de prétendre que tous, nous avons souvent communiqué avec autrui au moyen de signes. Pensons au fait de mimer avoir un appareil de téléphone à la main afin de « dire » à quelqu'un qui peine à nous entendre de bien vouloir nous appeler, ou le fait de mettre le doigt sur notre poignet là où l'on porte une montre-bracelet afin de demander l'heure à un quidam que l'on croise. Le livre L'homme invisible nous offre cet exemple, au chapitre 2 : « Mme Hall acquiesça d'un hochement de tête ... »

La preuve du comportement - Le chapelet des éléments

Accent

B1-16) L'enquêtrice doit toujours être aux aguets, question de bien relever tout accent qui pourrait influencer l'importance que le témoin cherchait à donner à ses paroles. Ainsi, nous lisons au chapitre 1 : « Au bout d'un silence, elle répéta, avec l'accent d'une colère sourde. » Un peu plus loin, Zola a écrit : « Oui, j'ai mes nerfs, répondit-elle sèchement. »

Air

B1-17) Le chapitre premier renferme cette citation : « Elle portait, sur une robe de soie mauve, à tabliers et à tunique, garnie de larges volants plissés, un petit paletot de drap blanc, aux revers de velours mauve, qui lui donnait un grand air de crânerie? » Cette phrase laisse voir à l'enquêtrice le danger que la preuve du comportement repose, en partie du moins, sur des assises aussi peu raisonnables que le « message » véhiculé par des vêtements.

B1-18) De toute façon, ce même chapitre nous laisse voir cette phrase « ... Puis, comme elle voyait mal, elle prit son binocle, un binocle d'homme, à garniture d'écaille, et, le tenant à la main sans se le poser sur le nez, elle examina la grosse Laure d'Aurigny tout à son aise, d'un air parfaitement calme. » Des gens sont calmes, parfois, du moins autant qu'une détective puisse en juger compte tenu de sa perspective et de sa familiarité avec le témoin. Au demeurant, il faut se méfier des apparences externes. Soulignons de plus la phrase intéressante : « ... un air vicieux ... » [1] Suivent une série d'exemples : « ... air d'eunuque ... » [1]; « ... air ironique ... » [1]; « ... air indéfinissable ... » [1]; « ... air surpris ... » [1]; « ... air triomphant ... » [2]; '... air pressé ... » [2]; « ... air froid et dédaigneux ... » [2]; « ... il sourit d'un air fin ... » [2]; « ... de l'air tendre et ravi qui ne le quittait jamais ... » [2]; « ... air de gravité comique ... » [4]; '... air las et indifférent ... » [5];

Attitude

B1-19) D'emblée, citons le premier paragraphe : « Baptiste se tenait debout, la chair blanche, la mine grave, avec l'attitude dédaigneuse d'un laquais qui a repu ses maîtres. »

Audace

B1-20) Relevons cet exemple, que l'on trouve au premier chapitre : « Renée lui secoua la main comme à un camarade. Et d'un ton rapide, avec une audace nerveuse de raillerie ... »

Béatitude

B1-21) Voir l'exemple que contient le premier chapitre : « Et Aristide Saccard, lui-même, les yeux demi-clos, plongés dans cette béatitude d'un maître de maison qui a conscience d'avoir grisé honnêtement ses convives, ne songeait point à quitter la table; il contemplait avec une tendresse respectueuse le baron Gouraud, appesanti, digérant, allongeant sur la nappe blanche sa main droite, une main de vieillard ... »

Blêmir

B1-22) Le chapitre deux renferme cet exemple : « Aristide était resté debout. Il blêmit et ne prit pas le papier, croyant que son frère se moquait de lui. Il avait espéré au moins une place de six mille francs... » Beaucoup plus loin, au chapitre six, Zola a écrit : « Il blêmit encore d'inquiétude et de stupeur. »

Broncher

B1-23) Le fait qu'un individu va, ou ne va pas, broncher durant l'entrevue pourrait être fort important. Le chapitre six contient cet exemple : « Celui-ci ne broncha pas. La société en question venait de crouler avec un effroyable scandale. Des actionnaires trop curieux avaient voulu savoir où en était l'établissement des fameuses stations commerciales ... »

Calme

B1-24) « ... Aubertot, effrayée, effarée par la parole calme et polie ... » [2]

Changement au niveau de l'expression

B1-25) Relevons cet exemple, au premier chapitre :

La conversation tomba net, et chacun parut éviter de regarder son voisin. La phrase du maçon atteignait ces messieurs, roide comme le pavé de l'ours. Michelin, qui justement contemplait Saccard d'un air agréable, cessa de sourire, très effrayé d'avoir eu l'air un instant d'appliquer les paroles de l'entrepreneur au maître de la maison. Ce dernier lança un coup d'œil à Mme Sidonie, qui accapara de nouveau Mignon, en disant: « Vous aimez donc le rose, monsieur?... » Puis Saccard fit un long compliment à Mme d'Espanet; sa figure noirâtre, chafouine, touchait presque les épaules laiteuses de la jeune femme, qui se renversait avec de petits rires. [Soulignement ajouté.]

Coup d'œil

B1-26) « M. de Mareuil, qui, d'un coup d'œil, avait remercié Saccard d'avoir entamé ce sujet, semblait être sur des charbons ardents. Il rougit légèrement, il fit des saluts embarrassés, lorsque le préfet, s'adressant à lui ... » [1]

Donner le change

B1-27) Voir l'illustration que Zola nous dépeint au premier chapitre : « 'Je ne crois pas', répondit Saccard d'un air important qui cachait une contrariété secrète. 'Mon frère est si occupé!... Il nous a envoyé son secrétaire, M. de Saffré, pour nous présenter ses excuses.' » [Soulignement ajouté.] Plus loin, au chapitre trois, nous lisons : « Tiens! papa qui est à côté! s'écriait-il avec la grimace qu'il empruntait aux acteurs en vogue. » Le chapitre quatre contient cet exemple : « ... Il essuyait les plâtres en compagnie de quelque maîtresse. Habitué aux caprices de sa belle-mère, il feignit une grande compassion, et monta quatre fois par jour demander de ses nouvelles avec des mines désolées, uniquement pour la taquiner... » Le chapitre quatre contient cet exemple : « Il jouait donc d'autant mieux la gêne devant sa femme que ses affaires s'embrouillaient davantage. Il n'était pas homme à se confesser par amour de la vérité... » Zola a écrit au chapitre cinq : « 'Mais oui', répondit Renée, s'efforçant de sourire, la mort dans le cœur. » Quelquefois, les témoins cherchent à donner le change, mais échouent : « ... Maxime ne put retenir un haussement d'épaules. Il interrompit sa belle-mère, d'un rire d'ironie... » [5]

Éléments doubles et multiples

B1-28) Il n'est pas rare que le monde de la littérature compte des exemples doubles, voire multiples, des éléments de la preuve du comportement. Ainsi, le chapitre 1 contient cet exemple : « Elle était mollement envahie par l'ombre du crépuscule; tout ce que cette ombre contenait d'indécise tristesse, de discrète volupté, d'espoir inavoué la pénétrait, la baignait dans une sorte d'air alangui et morbide... »

Épaules

B1-29) Relevons cet extrait du premier chapitre : « La jeune femme eut un léger mouvement d'épaules. » Comment pouvons-nous juger à juste titre ce qui est « léger », ce qui est « prononcé », ce qui est « exagéré », et ainsi de suite? L'enquêtrice doit posséder des critères objectifs si elle désire que ses conclusions soient retenues comme étant bien arguées. Laissant de côté nos objections, qu'il nous soit permis de noter que Zola accepte que ce type de geste soit en mesure de « parler » à autrui. Ainsi, « Elle haussa les épaules, pour dire qu'elle ne savait pas... » Le troisième chapitre compte cet exemple : « Renée haussait les épaules, comme pour dire que l'ironie ne l'atteignait pas. » Il est rare que la détective soit en mesure de bien cerner le sens d'un tel geste. Zola a écrit au chapitre cinq : « Mais le vieillard haussa les épaules, comme pour dire que son mécontentement avait des causes beaucoup plus graves. Il se remit à marcher lentement, songeur... »

Expression

B1-30) Le premier chapitre de ce roman contient cet exemple : « En entrant, les convives, qui souriaient aux dames qu'ils avaient à leur bras, eurent une expression de béatitude discrète... » Le second chapitre renferme cet exemple : « Dès lors, l'employé soigna la malade sans colère; il n'alla plus à son bureau, il resta près d'elle, la regardant avec une expression indéfinissable lorsqu'elle dormait, rouge de fièvre, haletante... »

Face

B1-31) Le chapitre cinq nous offre la locution « ... avec sa face tragique ... ».

Front

B1-32) « Maxime se mit à rire. Des ardeurs perçaient sous les mines aristocratiques de la grande mondaine. Elle ne clignait plus des paupières; la ride de son front se creusait durement ... » [1] « Renée pleura en retrouvant son père vieilli, plus grave et plus morne. Saccard, que rien jusque-là n'avait décontenancé, fut glacé par la froideur et le demi-jour de l'appartement, par la sévérité triste de ce grand vieillard, dont l'œil perçant lui sembla fouiller sa conscience jusqu'au fond. L'ancien magistrat baisa lentement sa fille sur le front, comme pour lui dire qu'il lui pardonnait, et, se tournant vers son gendre ... » [2] Peut-on donner crédit à l'auteur que cet homme, par son baiser à cet endroit, agissait de la sorte?

Geste

B1-33) « Mais il se défendit, avec des sourires; et il tirait ses manchettes qui remontaient. Il vint enfin s'asseoir, près de la porte, sur une causeuse où Saccard l'appelait du geste. » [5] Plus loin, au chapitre six, nous lisons : « Cependant, au milieu du tableau, le ministre, accompagné de son secrétaire, M. de Saffré, avait paru à la porte du salon. Saccard, qui guettait impatiemment son frère, voulut se précipiter à sa rencontre. Mais celui-ci, d'un geste, le pria de ne pas bouger. ... » Le dernier chapitre, numéro sept, contient cette phrase : « Mais la femme de chambre, à toutes ses bonnes paroles, disait non du geste, d'une façon paisible et têtue. »

Grimace

B1-34) Relevons ces deux exemples que l'on trouve au chapitre premier: « ... car il s'appuyait gauchement sur le bord de la table, les sourcils tendus, avec la grimace d'un homme qui résout un problème d'algèbre... » [1] et « Et, comme Renée continuait à faire la grimace irritée d'une prude ... » Le chapitre trois contient cet exemple : « Il se recueillait encore, paraissait descendre tout au fond de son génie, et, avec une grimace triomphante de pythonisse [femme qui prédit l'avenir] sur son trépied, il achevait... »

Hésitations

B1-35) Ces documents font souvent état du fait que lorsqu'un témoin hésite à répondre du tac au tac, c'est qu'il cherche à broder une explication, pour ainsi dire. Le chapitre premier de ce roman nous laisse voir une explication « innocente » : « Ses yeux, que le noir du parc Monceau avait emplis d'ombre, clignaient devant ce flot brusque de lumière, lui donnaient cet air hésitant des myopes, qui était chez elle une grâce. »

Imperceptible, élément

B1-36) La lectrice de ces documents a souvent lu des qualificatifs de ce genre : « ... Dans son apparente distraction, bien qu'elle évitât maintenant de se tourner, appuyée contre le dossier de sa chaise, où le satin de son corsage craquait doucement, elle laissait échapper un imperceptible frisson des épaules, à chaque nouvel éclat de rire qui lui venait du coin où Maxime et Louise plaisantaient, toujours aussi haut, dans le bruit mourant des conversations. » Si c'est imperceptible, comment l'enquêtrice pourrait-elle s'en rendre compte si cette action est enregistrée?

Lèvres

B1-37) « Alors elle se tut, les lèvres pincées. » Cette expression, tirée du chapitre 1, illustre le côté fort trop aléatoire de la preuve du comportement. Après tout, l'enquêtrice peut-elle jurer que cette femme n'a pas eu froid à cet instant précis?

Mains

B1-38) « ... À toutes ces bonnes raisons, elle répondait, les mains jointes, suppliant et souriant ... » [4]

Mine

B1-39) Il sied de signaler cet exemple, que contient le premier chapitre : « ... M. de Mussy, ce cavalier au salut duquel Renée n'avait pas répondu, était là également, avec la mine inquiète d'un amant qui sent venir son congé. » Le chapitre 1 contient aussi la phrase : « ... la mine chafouine ... » Le chapitre deux renferme cet exemple : « ... aux colères muettes de son mari, à ses mines sombres d'homme qui poursuit la solution de quelque redoutable problème. »

Moue

B1-4) « Renée se souleva légèrement, cligna les yeux, avec cette moue exquise que lui faisait faire la faiblesse de sa vue. » [1] Ce passage illustre la possibilité qu'un élément de la preuve du comportement, à savoir la moue d'un témoin en puissance, soit le résultat d'une faiblesse corporelle, et non le produit d'une pensée ou le souci interne de cet individu et qui devient patent malgré ses efforts de cacher ce sentiment. Plus loin, toujours au chapitre 1, il est question d'une moue de dédain.

Mouvement

B1-41) « ... Renée se leva, d'un mouvement nerveux ... » [1]

Nervosité

B1-42) Le second chapitre nous offre cette phrase : « ... Ses volontés se tendirent davantage; il ne regarda plus les gens que d'une façon nerveuse et profonde, comme s'il eût cherché un prêteur dans le premier passant venu. »

Œil

B1-43) « Renée pleura en retrouvant son père vieilli, plus grave et plus morne. Saccard, que rien jusque-là n'avait décontenancé, fut glacé par la froideur et le demi-jour de l'appartement, par la sévérité triste de ce grand vieillard, dont l'œil perçant lui sembla fouiller sa conscience jusqu'au fond. L'ancien magistrat baisa lentement sa fille sur le front, comme pour lui dire qu'il lui pardonnait, et, se tournant vers son gendre ... » [2] Peut-on donner crédit à l'auteur que cet homme fouillait la conscience de son gendre?

Paupières

B1-44) Le troisième chapitre nous offre cet exemple : « Ils étaient au milieu du salon, lorsque Renée sentit leurs regards se fixer sur elle. Le général la regardait avec des yeux ronds, tandis que l'empereur, levant à demi les paupières, avait des lueurs fauves dans l'hésitation grise de ses yeux brouillés... » Plus loin, au chapitre cinq, nous lisons : « Elle avait déjà rejeté son capuchon en arrière. Les petits frisons s'étaient un peu ébouriffés dans le fiacre, mais le ruban bleu n'avait pas bougé. Elle se mit à marcher, gênée par la façon dont Charles la regardait; il avait un clignement d'yeux, un pincement de paupières, pour mieux la voir, qui signifiait clairement: 'En voilà une que je ne connais pas encore.' » Le chapitre sept contient la phrase : « Et elle se pencha à l'oreille de Renée; elle la fit rougir, tout en gardant elle-même son honnête placidité. »

Poings

B1-45) « Saccard assistait, en se rongant les poings, à cette rage croissante qu'il avait prévue... » [2] Voir aussi : « Elle riait, mais avec un vague effroi, de voir ce petit homme se dresser au-dessus du géant couché à ses pieds, et lui montrer le poing, en pinçant ironiquement les lèvres. » [2]

Prendre un élément du comportement

B1-46) « Il prit son air drôle, la grimace et l'accent qu'il empruntait à Lassouche, chaque fois qu'il allait débiter une de ses plaisanteries habituelles ... » Cette illustration de la capacité d'un témoin d'assumer un rôle, une attitude, une physionomie, se trouve au chapitre 1. Le pendant est illustré au chapitre 1 également : « ... Elle eut un sourire involontaire, et descendit... »

Regards

B1-47) Relevons cette citation qui relève de notre quotidien, selon nous, tel si Maxime était à la plage. « ... Puis, levant la tête vers Maxime, dont les regards déshabillaient tranquillement les femmes étalées dans les coupés et dans les landaus voisins ... » [1] La conclusion selon laquelle ce type de regard est assez commun ne modifie pas la possibilité que le témoin se soit trompé pour ce qui est des pensées qu'avait Maxime lorsqu'il a posé le regard dirigé vers autrui.

B1-48) Zola, au chapitre premier, a aussi souscrit ce passage : « Elle souriait, elle disait 'le cher homme', d'un ton plein d'une indifférence amicale. Et subitement, redevenue très triste, promenant autour d'elle ce regard désespéré des femmes qui ne savent à quel amusement se donner, elle murmura ... » Nous mettons au défi la détective d'inclure une telle conclusion dans un rapport qui doit être pris au sérieux! Sur qu'elle base pourrait-on justifier une telle opinion? Cela étant, le passage qui suit, où il est question de « regards désespérés » est plus facile à défendre. [1] Relevons aussi cette phrase expressive : « Il n'acheva pas, mais son regard ajoutait qu'il s'attendait à trouver la seconde femme de son père beaucoup plus vieille... » [3]. Ajoutons ce passage : « Il prononça ces mots d'une voix si nette, avec un regard si pénétrant, qu'Aristide baissa la tête, sentant que son frère descendait au plus profond de son être. » [2]

Rire

B1-49) Zola nous offre cet exemple au chapitre 1 : « Certes, il fait bien les choses, dit Maxime sans répondre, avec un rire méchant... » L'enquêtrice est en droit de se poser la question selon laquelle on juge si le rire est méchant, ou innocent, question épineuse, car il s'agit avant tout d'évaluer des éléments forts subjectifs. Le chapitre deux nous offre : « Pendant des heures, il les faisait causer, entre deux portes, avec de petits rires étouffés ... »

Rougir

B1-50) « M. de Mareuil, qui, d'un coup d'œil, avait remercié Saccard d'avoir entamé ce sujet, semblait être sur des charbons ardents. Il rougit légèrement, il fit des saluts embarrassés, lorsque le préfet, s'adressant à lui ... » [1] De plus, cet exemple est frappant : « ... et des ardeurs passaient au fond de ses yeux pleins encore de puérité, sans qu'elle rougît le moins du monde des jeux de Maxime. » [1] Le chapitre deux nous offre : « Cette dette de trois milliards était son dada; elle expliquait le cas avec un grand luxe de détails, faisait tout un cours d'histoire, et des rougeurs d'enthousiasme montaient à ses joues, molles et jaunes d'ordinaire comme de la cire... » La phrase qui suit, du chapitre cinq, est très utile : « Mais Louise avait suivi Maxime. Quand les amants levèrent la tête, ils la virent, à quelques pas, qui les regardait avec un étrange sourire, sans une rougeur ni un étonnement, de l'air tranquillement amical d'un compagnon de vice, assez savant pour comprendre et goûter un tel baiser. »

Signe

B1-51) D'aucuns sont d'accord à dire que tous, nous communiquons au moyen de signes, de gestes silencieux qui en disent long à nos interlocutrices, pour ainsi dire. Toutes nos réserves quant à la preuve du comportent ne sauraient porter atteinte à cette réalité quant aux signes à titre de moyen efficace de communiquer. Le chapitre 1 comprend cet exemple : « Est-ce vrai? Elle fit, de la tête, un signe affirmatif, sans répondre. » Mais, au demeurant, il s'agit d'une réponse. Voir aussi au second chapitre : « ... Saccard avait un vague sourire, en voyant la bonne dame approuver chaque clause d'un signe de tête. » Le chapitre cinq nous offre cet exemple : « Quand Mme Sidonie revint, ouvrant et fermant la porte avec précaution, elle fit des signes répétés du bout des doigts, pour lui recommander de parler tout bas. »

Soupir

B1-52) « ... Un murmure courut dans le salon. Les dames se penchaient, les hommes allongeaient la tête, tandis que l'admiration se traduisait çà et là par une parole dite trop haut, un soupir inconscient, un rire étouffé. » [6]

Sourciller

B1-53) « Elle ne sourcilla pas. » Ces quatre mots soulignent de façon évidente le fait que le commun des mortels juge la fiabilité des paroles d'autrui au moyen d'un examen de leur visage, notamment de leurs sourcils. Relevons aussi : « ... car il s'appuyait gauchement sur le bord de la table, les sourcils tendus, avec la grimace d'un homme qui résout un problème d'algèbre... » [1] Voir aussi au chapitre deux : « Il ne broncha pas, mais ses sourcils tendus annonçaient une grande préoccupation intérieure... »

Sourire

B1-54) « Il parlait avec un mépris profond des impatiences d'écolier de son frère. On sentait, dans sa parole rude, des ambitions plus hautes, des désirs de puissance pure; ce naïf appétit de l'argent devait lui paraître bourgeois et puéril. Il continua d'une voix plus douce, avec un fin sourire... » [2] Le chapitre trois nous offre cette illustration : « ... Elle y songea toujours, avec quelque honte, mais avec un singulier sourire de regret... » Selon Zola, au chapitre trois, nous pouvons conclure de ce qui suit en rapport à un sourire : « ... le lendemain, au moment où Maxime et son père allaient sortir ensemble, elle prit le jeune homme à part et lui parla bas, d'un air embarrassé, avec un joli sourire qui demandait grâce... » Le chapitre quatre nous offre cette illustration : « Il la tenait toujours, et elle donnait de petites secousses avec ses poignets pour se dégager. Ils avaient des yeux qu'ils ne se connaissaient pas, un long sourire contraint et un peu honteux... » Il faut aussi relever cette illustration : « Elle se reprit, et avec un sourire indéfinissable... » [6]

Tête

B1-55) Relevons cet exemple, que Zola a signé au premier chapitre : « Oui, madame, il s'habille, répondit le valet avec une inclination de tête que lui aurait enviée un prince saluant la foule. » De plus, le second chapitre renferme : « Saccard se contenta de baisser lugubrement la tête... » et « ... il se mit à hocher doucement la tête, en signe d'approbation absolue. »

Timide

B1-56) « ... causait avec un grand garçon timide, qui rougissait... » [1]

Ton

B1-57) Zola, au chapitre premier, a souscrit ce passage : « Elle souriait, elle disait 'le cher homme', d'un ton plein d'une indifférence amicale. Et subitement, redevenue très triste, promenant autour d'elle ce regard désespéré des femmes qui ne savent à quel amusement se donner, elle murmura ... » De plus, ce chapitre nous offre ce passage : « Maxime avait parlé d'un ton hypocritement moqueur... » Plus loin, à la fin du chapitre deux, nous lisons : « ...il déclara, d'un ton péremptoire ... »

Troubles au niveau de l'expression

B1-58) « Mais il était si troublé, qu'il ne savait plus présenter la chose d'une façon piquante. Il pataugeait... » [6]

Voix

B1-59) « 'En voilà une corvée!' murmura-t-il d'une voix maussade... » Cet extrait du premier chapitre est suivi plus loin de la locution « ... dit d'une voix jalouse ... » et de celle-ci : « ... d'une voix flatteuse ... » Encore plus loin, vers la fin du chapitre, nous lisons « ... voix grasse ... » et « ... voix aigre ... ». Voir aussi ce qui suit : « ... voix charmante ... » [2];

Yeux

B1-60) « Renée leva la tête. Elle avait dans les yeux une clarté chaude, un ardent besoin de curiosité inassouvie. » Nous croyons que ce type de conclusion est, somme toute, non-indiquée. De plus, relevons en enfilade : « yeux doux » [1]; « voix sentencieuse » [1]; « Alors, Renée qui n'avait pas cessé de regarder Maxime de ses yeux fixes, où brûlait une flamme vive ... » [1] « ... et des ardeurs passaient au fond de ses yeux pleins encore de puérilité, sans qu'elle rougît le moins du monde des jeux de Maxime. » [1] Le second chapitre nous fait part de cet exemple : « ... Mme Sidonie était venue de bonne heure, préoccupée, regardant Aristide et Angèle de ses yeux noyés où s'allumaient de courtes flammes... » Et de celui-ci : « ... Les yeux d'Angèle disaient qu'elle avait entendu la conversation de son mari avec Mme Sidonie, et qu'elle craignait qu'il ne l'étranglât, si elle ne mourait pas assez vite. Et il y avait encore, dans ses yeux, l'horrible étonnement d'une nature douce et inoffensive s'apercevant, à la dernière heure, des infamies de ce monde, frissonnant à la pensée des longues années ... » Le chapitre quatre nous offre « ... yeux furibonds ... » et le cinq, ce qui suit : « Eh bien, ne vous gênez pas, dit-il en riant. Le duc rougit. Mais Laure alla secouer la main du financier, en échangeant avec lui un clignement d'yeux d'intelligence. Elle était radieuse... » Enfin, nous ne savons pas de quelle façon interpréter ce qui suit : « ... il lui serra la main d'une façon expressive, avec un clignement d'yeux franc-maçonnique. » [2]

En guise de conclusion

B1-61) Il nous semble très important de relever que ce survol des éléments de la preuve du comportement contient plusieurs exemples de locutions qui trahissent une hésitation, un manque de confiance, quant à l'observation en jeu. Par exemple, le chapitre trois renferme la phrase : « ... Il était tout près d'elle, il lui regardait le cou avec tant d'attention qu'elle finit presque par rougir... » Donc, elle n'a pas rougi? Donc, il n'y a pas de preuve du comportement. Plus loin, nous lisons « ... il rougit un peu ... » Cela étant, passons des constats qui sont peut-être si incomplets à ne pas valoir grand-chose à des constats si complexes qu'on hésite avant de conclure quant à ce qui se passait dans la tête du personnage. Ainsi : « L'illustre Worms l'appelait vainement, concentrait ses facultés en pure perte. Il torturait ses sourcils, devenait livide, prenait entre ses mains sa pauvre tête, qu'il branlait avec désespoir, et vaincu, se jetant dans un fauteuil ... » [3]

B1-62) Au demeurant, nous doutons qu'une enquêtrice soit en mesure de bien étayer une conclusion à l'effet que tel geste équivaut à telle pensée. Cela étant dit, Zola plaide pour la position contraire, tel que le laisse voir cet exemple tiré du chapitre cinq : « ... et elle regardait les autres femmes, les bonnes amies étalées dans l'énormité de quelque vice, d'un air d'adolescent vantard, d'un sourire fixe signifiant: 'J'ai mon crime'. »

Discernement dont doit faire preuve l'enquêtrice

Bêtises humaines

B2-1 La détective doit garder à l'esprit que dire être humain, c'est dire la capacité de faire des bêtises. Ainsi : « Allez, je vais signer ce billet de quatre-vingt mille francs. Si je ne le faisais pas, ça me rendrait tout à fait malade. Je me connais, je passerais la journée dans un combat affreux.... J'aime mieux faire les bêtises tout de suite. Ça me soulage. » [4]

Croyance sans fondement

B2-2 Zola nous enseigne au chapitre cinq que : « Les femmes ont un sens très délicat pour deviner les hommes... » Les détectives éviteront des croyances du genre, de même que dans le cas de la phrase nulle qui suit : « Et il revenait toujours à cela, à cette chose qu'il ne pouvait comprendre, et qui lui semblait réellement monstrueuse. Il parla des 'imagination folles' des femmes. » [5]

Étudier les témoins et surtout les accusés

B2-3 « Angèle croyait que son mari plaisantait. Il avait parfois le goût de la plaisanterie colossale et inquiétante... » Cet extrait, du second chapitre, illustre un des devoirs qui incombe aux enquêtrices, question de bien comprendre la façon que ceux-ci pensent et agissent, autant que faire se peut.

Fond et accent

B2-4 Voici ce que Zola nous enseigne au chapitre cinq : « Vous êtes naïf, mon cher, reprit-il. Le fond de l'histoire importe peu; ce sont les détails, le geste et l'accent qui sont tout... »

Fierté, composer avec la fierté des témoins

B2-5 Relevons cet exemple, du chapitre cinq : « Elle vivait dans des besoins d'argent grandissants, et, par fierté, ne s'adressait à son mari qu'à la dernière extrémité... »

Le témoin ne comprend pas un traitre mot de vos questions

B2-6 Par souci de commodité, relevons cet exemple :

« Jusque-là, il avait échoué, sans rien perdre de sa solennité. C'était le cerveau le plus incroyablement vide qu'on pût rencontrer. Il avait une carrure superbe, la face blanche et pensive d'un grand homme d'État; et, comme il écoutait d'une façon merveilleuse, avec des regards profonds, un calme majestueux du visage, on pouvait croire à un prodigieux travail intérieur de compréhension et de déduction. Sûrement, il ne pensait à rien. Mais il arrivait à troubler les gens, qui ne savaient plus s'ils avaient affaire à un homme supérieur ou à un imbécile... »

Non-sens, que faire des

B2-7 Parfois, l'enquêtrice reçoit des phrases du genre de ce qui suit : « ... Son cerveau bouillait. Il eût proposé sans rire de mettre Paris sous une immense cloche, pour le changer en serre chaude, et y cultiver les ananas et la canne à sucre. » C'est le fait que le témoin pourrait s'exprimer ainsi, sans rire, qui doit faire que l'enquêtrice se doit de réfléchir longuement avant de conclure.

Part des choses, faire la

B2-8 D'entrée de jeu, relevons cette illustration, provenant du premier chapitre : « ... messieurs en leur racontant de nouveau l'histoire qu'il avait dite pendant le dîner, mais en la complétant par des détails tout à fait crus. C'était sa spécialité; il avait toujours deux versions d'une anecdote, l'une pour les dames, l'autre pour les hommes... » L'enquêtrice doit toujours craindre un témoin de ce genre.

Se couper, le prévenu craint toujours de

B2-9 L'enquêtrice doit être consciente au souci qu'on les malfaiteurs de se couper lors de leurs préparatifs. Ainsi, le cinquième chapitre contient cette phrase : « Il caressait un plan encore vague, ne sachant comment employer l'arme qu'il possédait, et à laquelle il craignait de se couper lui-même... »

Se donner bonne conscience, nous aimons agir ainsi

B2-10 La nature humaine est bien dépeinte par la plume de l'auteur au chapitre quatre : « Le fiacre traversait la place de la Madeleine. Renée songeait qu'elle n'était pas coupable. Elle n'avait pas voulu l'inceste. Et plus elle descendait en elle, plus elle se trouvait innocente, aux premières heures de son escapade, à sa sortie furtive du parc Monceau, chez Blanche Muller, sur le boulevard, même dans le cabinet du restaurant. Pourquoi donc était-elle tombée à genoux sur le bord de ce divan? Elle ne savait plus. Elle n'avait certainement pas pensé une seconde à cela. Elle se serait refusée avec colère... »

Interviewer les témoins

Aveu, en partie, à tout le moins

B3-1 Voir cet exemple, au chapitre quatre : « Comme il l'avouait à moitié, d'ailleurs, les cinq cent mille francs des biens de la Sologne avaient servi à donner un premier acompte sur l'hôtel et le mobilier, qui coûtaient ensemble près de deux millions... »

Bien paraître

B3-2 Relevons cet exemple du premier chapitre : « Et, comme, en disant cela, il regardait M. de Saffré, que la jolie Mme Michelin semblait boudier depuis un instant, le jeune secrétaire, pour paraître au courant de ce qu'on disait, répéta: —Rien ne sera plus juste, en effet. »

Confesser, désir de se

B3-3 « Chère dame, est-ce bien fini, parlerons-nous encore de ce maudit argent?... Tenez, je veux me confesser en toute franchise, car je serais au désespoir si je ne méritais pas votre estime... » Cette phrase est inscrite au deuxième chapitre et il s'avère que tout ce que ce personnage a dit était faux! Il agit d'un bon avertissement pour les détectives. Le chapitre quatre contient cet exemple : « Il jouait donc d'autant mieux la gêne devant sa femme que ses affaires s'embrouillaient davantage. Il n'était pas homme à se confesser par amour de la vérité... »

Couper court à l'explication du témoin

B3-4 « La courtière, piquée de la façon brusque dont sa belle-sœur coupait son histoire, lui fit attendre quelque temps sa réponse... » [5]

Cynisme

B3-5 Parfois, l'enquêtrice va relever un certain cynisme : « Il parla longuement ainsi avec un cynisme railleur qui perçait par instants sous son air bonhomme. » [2]

Détails

B3-6 Le chapitre deux nous offre cet exemple d'un témoin volubile : « Cette dette de trois milliards était son dada; elle expliquait le cas avec un grand luxe de détails, faisait tout un cours d'histoire, et des rougeurs d'enthousiasme montaient à ses joues, molles et jaunes d'ordinaire comme de la cire... »

Examen des visages plutôt que des paroles!

B3-7 Zola a écrit au chapitre six : « ... Saccard eut un imperceptible mouvement d'épaules. Il regarda encore sa femme et son fils d'un air profond, comme pour arracher à leur visage une explication qu'il ne trouvait pas... » Nous vous encourageons à de la prudence quant à la preuve du comportement.

Libre arbitre de la personne qui donne une déclaration

B3-8 La jurisprudence est constante à l'effet que la recevabilité est en jeu si le témoin a agi comme suit : « ... 'Est-ce que je savais! Pendant qu'il me contait son histoire, je n'entendais qu'un grand bourdonnement, et j'étais tellement anéantie qu'il m'aurait fait mettre à genoux, s'il avait voulu, pour signer ses paperasses. Et je m'imaginai que j'avais des remords!... Vrai, j'étais bête à ce point!' » [5]

Lucide, le témoin offre-t-il un compte rendu de ce genre ?

B3-9 Le second chapitre renferme cet exemple : « Mme Sidonie, qui essayait tranquillement les ironies les plus dures sans que ses convictions fussent ébranlées, lui expliqua ensuite avec une grande lucidité qu'il ne trouverait pas un sou, n'ayant à offrir aucune garantie. Cette conversation avait lieu devant la Bourse, où elle devait jouer ses économies. »

Ne pas dire davantage

B3-10 À l'occasion, la phrase que l'auteur nous offre au chapitre trois se retrouve « jouée » devant l'enquêtrice lors d'une entrevue : « ... quant à la marquise d'Espagnet et à Suzanne Haffner, elles étaient inséparables, et, bien qu'elles fussent ses amies intimes, Renée ajoutait, en pinçant les lèvres, comme pour n'en pas dire davantage, qu'il courait de bien vilaines histoires sur leur compte ... » Histoires que le témoin ne voudra pas discuter.

Parler pour éviter un silence gênant

B3-11 Parfois, la détective va tirer profit de la gêne de certains témoins qui se forcent à « jaser » pour éviter des moments de silence. On lit au chapitre premier : « Oui, oui, c'est un beau travail, murmura M. de Mareuil, pour dire quelque chose. »

Perdre le fil d'une entrevue, jamais

B3-12 Relevons l'exemple que l'on retrouve au premier chapitre de ce que l'enquêtrice s'évertue à faire : « Mais M. Toutin-Laroche n'était pas homme à perdre le fil d'une idée ... »

Question sans détours

B3-13 « Elle attendit quelques secondes; et, comme il se taisait, elle lui demanda carrément ... » [2]

Réticences, le témoin s'exprime avec

B3-14 Vous devez vous évertuer à vérifier de quelle façon le témoin s'exprime. Ainsi : « ... Il travaillait déjà à la création d'une grande compagnie financière, le Crédit viticole, une caisse de prêt pour les vigneron, dont il parlait avec des réticences, des attitudes graves qui allumaient autour de lui les convoitises des imbéciles. » [2]

Silence, bien s'exprimer exige parfois une période de

B3-15 Relevons cet exemple du quatrième chapitre : « 'Entendez-vous? Je veux que vous soyez heureuse.' La jeune femme, sans bouger, pâmée par la chaleur, répondit après un silence, comme s'il lui avait fallu un travail laborieux pour comprendre ce qu'on disait autour d'elle ... »

Vérification du niveau de « l'écoute » du témoin

B3-16 Cette description se trouve au chapitre 1 : « Mais elle resta sombre, et Maxime, voyant qu'elle se taisait toujours, crut qu'elle ne l'écoutait pas... » L'enquêtrice responsable d'un interrogatoire se doit de contrôler le niveau de concentration, d'intérêt de la part du témoin.

Violence

B3-17 Ce qui suit, du chapitre cinq, illustre ce que l'enquêtrice ne doit jamais faire lors d'un interrogatoire : « Il lui avait pris les poignets, il la regardait, de son rire mauvais. Et elle se débattait, éperdue, ne voulant plus ouvrir les lèvres, pour que le nom qu'il lui demandait ne pût s'en échapper. ... Et il lui serrait plus fort les poignets. La pauvre femme lutta encore quelques instants... » [5]

Professionnalisme dont doit faire preuve l'enquêtrice

Devoir et conscience

B4-1 Il importe que la détective garde à l'esprit la phrase qui suit : « ... il se vendait avec majesté et commettait les plus grosses infamies au nom du devoir et de la conscience. ... » Vous ne devez jamais agir de façon à être « envisagée » comme l'exemple que Zola nous offre au chapitre deux. Votre probité doit toujours être l'élément le mieux connu de votre réputation.

Difficultés des victimes – soyez soucieuses des

B4-2 De plus, relevons avec emphase que certains témoins, victimes de crimes odieux, sont incapables de bien répondre à vos questions, en raison du tort qu'elles ont subi. Ainsi : « ... Puis elle se frappait la poitrine, elle pâlisait à l'idée du diable et de ses chaudières. La faute qui amena plus tard son mariage avec Saccard, ce viol brutal qu'elle subit avec une sorte d'attente épouvantée, la fit ensuite se mépriser, et fut pour beaucoup dans l'abandon de toute sa vie... » [3]

Impatience, éviter tout geste laissant voir de l'

B4-3 « ... Saccard regretta son impatience d'une minute... » [5] Ce qu'il faut, c'est de reprendre les gestes que l'on décrit au chapitre cinq : « ... Elle était devenue leur complice, naturellement. Un matin qu'ils s'étaient oubliés au lit, elle les y trouva, et garda son flegme de servante au sang glacé. Ils ne se gênaient plus, elle entra à toute heure, sans que le bruit de leurs baisers lui fît tourner la tête... »

Réfléchir avant de conclure, toujours

4-4 « Elle réfléchit, puis elle ajouta ... » [4] Un bon exemple à suivre.

En guise de conclusion

C1) La curée illustre merveilleusement bien les défis auxquels fait face l'enquêtrice lorsqu'elle cherche à jeter un éclairage utile sur les gestes de gang, de groupes criminalisés, de membres d'un complot, car le roman dépeint des gens qui sont sans foi ni loi. De plus, Zola illustre très bien la toile de fond de plusieurs infractions sexuelles et les difficultés qui surviennent dans le cas de témoins qui hésitent à appuyer les forces de l'ordre de crainte de représailles.

Découvrez les autres articles de cette série :

- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de « L'arrestation d'Arsène Lupin »](#)
- [Les enseignements que nous livre Sherlock Holmes au moyen de « L'aventure des cinq pépins d'orange »](#)
- [Les enseignements que nous livre L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde, de Robert Louis Stevenson](#)
- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle « L'évasion d'Arsène Lupin »](#)
- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle « Arsène Lupin en prison »](#)
- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle « Le mystérieux voyageur »](#)
- [Les enseignements que nous livre sir Arthur Conan Doyle au moyen de la nouvelle « L'escarboucle bleue »](#)
- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle « Le collier de la Reine »](#)
- [Les enseignements que nous livre Maurice Leblanc au moyen de la nouvelle « Le Sept de cœur » mettant en vedette Arsène Lupin](#)
- [Les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle « Le coffre-fort de madame Imbert »](#)
- [Les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle « La Perle noire »](#)
- [Les enseignements d'Arsène Lupin au moyen de la nouvelle « Herlock Sholmes arrive trop tard »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « Les Hêtres pourpres »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « Le diadème de béryls »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « L'aristocratique célibataire »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « Le pouce de l'ingénieur »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « La maison vide »](#)

- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « L'Entrepreneur de Norwood »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « Les danseurs »](#)
- [Les enseignements de Sherlock Holmes au moyen de la nouvelle « L'École du Prieuré »](#)
- [Les enseignements qu'Émile Zola nous livre au moyen du roman La Fortune des Rougon](#)
- [Les enseignements qu'Albert Camus nous livre au moyen du roman L'étranger](#)
- [Les enseignements qu'Edgar Allan Poe nous livre au moyen du roman Aventures d'Arthur Gordon Pym](#)
- [Les enseignements que François Mauriac nous livre au moyen du roman Le baiser au lépreux](#)
- [Les enseignements que François Mauriac nous livre au moyen du roman L'enfant chargé de chaînes](#)
- [Les enseignements qu'Antoine de Saint-Exupéry nous livre au moyen du récit Le Petit Prince](#)
- [Les enseignements que H. G. Wells nous livre au moyen du récit L'homme invisible](#)